



PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Jean-Marc SABATHE
Préfet de la Manche

Chevalier de la Légion d'honneur



Arrêtés du 20 mars 2018
signés par le Préfet de la Manche :
M. Jean-Marc SABATHE

NUMERO SPECIAL N° 28



LE CONTENU INTEGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXES
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :
<http://www.manche.gouv.fr>
RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE	3
<i>PREFECTURE - SOUS-PREFECTURE</i>	<i>3</i>
<i>Arrêté n° 18-25 du 20 mars 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Coutances du 27 au 28 mars 2018 inclus</i>	<i>3</i>
<i>Arrêté n° 18-26 du 20 mars 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet d'Avranches</i>	<i>3</i>

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

Préfecture - Sous-préfecture***Arrêté n° 18-25 du 20 mars 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Coutances du 27 au 28 mars 2018 inclus***

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU le décret du 20 juillet 2015 nommant M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances ;
VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;
VU le décret du 6 décembre 2017 nommant M. Gilbert MANCIET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Manche ;
VU l'arrêté préfectoral n° 18-02 du 23 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances ;
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance du sous-préfet de Coutances ;
SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,
Article 1 : M. Gilbert MANCIET, sous-préfet, directeur de cabinet, est désigné pour assurer la suppléance de M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances, du 27 au 28 mars 2018 inclus.
Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet suppléant et la secrétaire générale de la sous-préfecture de Coutances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

***Arrêté n° 18-26 du 20 mars 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer l'intérim du sous-préfet d'Avranches***

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;
VU le décret du 6 décembre 2017 nommant M. Gilbert MANCIET, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Manche ;
VU le décret du 7 mars 2018 nommant M. Hervé DOUTEZ directeur de cabinet du préfet de la Haute-Corse ;
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de l'intérim du sous-préfet d'Avranches ;
SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,
Article 1 : M. Gilbert MANCIET, sous-préfet, directeur de cabinet est désigné pour assurer l'intérim du sous-préfet d'Avranches.
Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet et le secrétaire général de la sous-préfecture d'Avranches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.



Département de la Manche - Imprimerie administrative Directeur de la publication : M. le secrétaire général de la préfecture
